

Informations clés pour l'investisseur

Le présent document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce placement collectif de capitaux. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous expliquer en quoi consiste un investissement dans ce placement collectif et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Avadis Vermögensbildung SICAV - Stratégie Croissance

un compartiment d' Avadis Vermögensbildung SICAV (ISIN: CH0032831841)

Direction de fonds: Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA

Objectifs et politique de placement

La stratégie Croissance correspond à un fonds de fonds constitué exclusivement de fonds cibles institutionnels. Les fonds cibles et leurs pondérations sont indiqués dans le rapport annuel. Sur une base consolidée, la stratégie investit indirectement au min. 50% et au max. 70% en actions et au min. 30% et au max. 50% en obligations et instruments du marché monétaire après déduction des liquidités.

Pour des raisons de coûts et de diversification, Avadis Capitalisation investit si possible toujours en fonds cibles de la plateforme d'investissements Avadis. Il s'agit de fonds institutionnels lancés pour des institutions de prévoyance. S'il n'existe pas de fonds cible approprié pour la catégorie de placement sur la plateforme, le fonds cible est sélectionné selon le principe du best in class.

Les investisseurs doivent pouvoir participer à la croissance économique mondiale à long terme au moyen d'un portefeuille correctement diversifié et au risque contrôlé.

Le fonds de diversification des actifs poursuit essentiellement une stratégie indexée. Le profil de risque du portefeuille est maintenu constant grâce à un retour régulier à la pondération initiale des placements (rééquilibrage).

Le fonds de diversification des actifs présente par ailleurs les caractéristiques importantes suivantes pour l'investisseur:

- Les investisseurs peuvent acheter ou vendre le fonds de diversification des actifs à un rythme mensuel.
- Les revenus sont distribués aux investisseurs chaque année et immédiatement réinvestis.
- Les frais de transaction occasionnés par l'achat et la vente des fonds cibles institutionnels sous-jacents sont imputés sur la fortune du fonds et diminuent d'autant les revenus.
- Recommandation: dans certaines circonstances, ce placement collectif n'est pas approprié pour les investisseurs souhaitant retirer leur argent du placement collectif dans un délai de 9 ans.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus précise les caractéristiques de risque et de rendement du fonds. Le fonds est affecté à la catégorie précitée en raison de ses fluctuations au cours des cinq dernières années.

La catégorie de risque peut varier au fil du temps. La catégorie la plus faible ne constitue pas un placement sans risque.

La performance passée ne constitue pas une garantie de l'évolution future.

Le fonds n'offre aucune garantie de rendement ni aucune mesure de protection des placements.

Le fonds présente avant tout des risques de fluctuation de valeur.

La valeur du fonds peut également être influencée par les facteurs suivants:

- Le fonds investit indirectement dans des obligations qui supportent le risque de non-respect par l'émetteur de ses obligations de paiement.
- Le fonds investit dans des placements facilement négociables. Il n'est toutefois pas exclu que la négociabilité de ces placements soit restreinte dans certaines situations extrêmes. Dans de tels cas, il est possible que les placements ne puissent être vendus qu'à perte, ce qui se traduirait par une diminution de valeur du fonds.

Frais

Les frais suivants sont utilisés pour la gestion, la distribution et la commercialisation du fonds. Ils sont imputés sur le rendement et réduisent ainsi l'évolution de valeur du fonds.

Frais imputés à l'investisseur

Commission d'émission	aucune
Commission de rachat	aucune
Commission d'échange	aucune

Il s'agit du pourcentage le plus élevé pouvant être déduit du montant de souscription de l'investisseur.

Frais imputés à la fortune du fonds sur une année

Frais courants	0,60%
----------------	-------

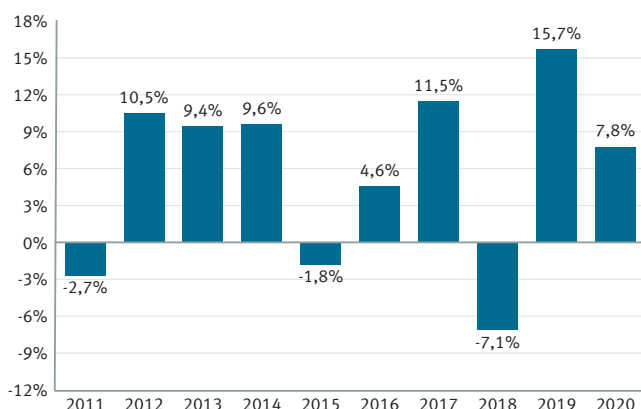
Frais imputés à la fortune du fonds dans certaines circonstances

Commissions liées à la performance du fonds	aucune
---	--------

Les frais courants sont calculés à la fin de l'exercice. Leur montant peut varier d'une année sur l'autre. Il n'inclut pas les frais de transactions occasionnés lors de l'achat et de la vente des fonds cibles institutionnels sous-jacents.

Vous trouverez de plus amples informations sur les frais dans le prospectus du fonds. Il est consultable sur www.avadis.ch.

Performances passées



La performance passée ne constitue pas une garantie de l'évolution présente ni future.

La performance inclut la totalité des coûts.

Le fonds de diversification des actifs a été lancé en 2009 et poursuit la Stratégie Wachstum de l'ABB Fondation de capitalisation, dont le portefeuille a été transféré dans le compartiment Stratégie Wachstum d'Avadis Vermögensbildung SICAV le 01.01.2009.

Informations pratiques

Renvoi à d'autres documents

Le prospectus avec Règlement de placement intégré, les statuts, les rapports semestriels et annuels sont consultables sur www.fundinfo.com ou www.avadis.ch.

Publication de la valeur de la part

La valeur mensuelle de la part est publiée sur www.fundinfo.com et www.avadis.ch.

Droit d'échange

Les investisseurs peuvent demander l'échange d'actions d'un compartiment en actions d'un autre compartiment de la société. Aucune commission d'échange n'est perçue.

Législation fiscale

La SICAV est soumise au droit fiscal suisse. Vous devriez consulter un conseiller fiscal pour de plus amples détails.

Banque dépositaire

Banque Lombard Odier & Cie SA, Genève

Information sur la responsabilité

La responsabilité d'Avadis Vermögensbildung SICAV ne saurait être engagée que sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les volets importants du règlement du fonds et du prospectus.

Informations complémentaires

Le présent document se réfère exclusivement au compartiment «Stratégie Croissance» et non aux autres compartiments d'Avadis Vermögensbildung SICAV. Les droits de l'investisseur se limitent à la fortune et au revenu du compartiment dont il détient une participation. Un compartiment est uniquement responsable des engagements afférents audit compartiment.

Le présent placement collectif est approuvé et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ce produit ne doit pas être proposé ni vendu à des US Persons; il s'adresse exclusivement à des investisseurs domiciliés en Suisse. Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 31.12.2020.

Avadis Vermögensbildung SICAV

Zollstrasse 42 | 1077 | 8005 Zürich | T 058 585 56 56 | F 058 585 84 40 | vbs@avadis.ch | www.avadis.ch